

PROJET DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 5 JUIN 2025 A OLERON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Jean-Pierre Siry, Président de la FEP CSO, prononce quelques mots d'ouverture et déclare l'Assemblée Générale ouverte.

- **Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2024 à Bayonne**

Le Président demande à l'Assemblée si elle a des remarques à formuler sur le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2024.

Aucune remarque n'étant faite, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 mai 2025 est approuvé.

- **Rapport d'activité présenté par la Secrétaire Générale**

La Secrétaire Générale, Jocelyne Vidal, donne lecture du rapport moral (ci-annexé).
Le Président remercie la Secrétaire Générale et soumet le rapport à l'Assemblée.

A l'unanimité des membres présents ou représentés, le rapport moral présenté par la Secrétaire Générale est approuvé.

- **Rapport financier présenté par le Trésorier**

Le Président, Jean-Pierre Siry, donne lecture des comptes de la FEP CSO (ci-annexé) et le soumet à l'Assemblée.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Trésorier et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2024 s'élevant à 41 315 € de la manière suivante : la totalité du résultat a été affecté en report à nouveau le portant ainsi à 836 267 € au 1er janvier 2025.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Election des administrateurs de la FEP CSO**

Conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration sont renouvelables tous les trois ans.

Tiers renouvelé, membres sortants et candidats :

Tiers renouvelé	Membres sortants	Nouvelles candidatures
Antoine Lecat		Antoine Lecat Patrick Docteur Florian Boury

Sont élus pour un nouveau mandat de 3 ans : Patrice Bignolais, Régis Rogmans, Xavier Soubeyran

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale étant épuisé, Jean-Pierre Siry, Président, réitère ses remerciements aux adhérents présents et clôture l'Assemblée Générale.

Certifié sincère et conforme, le présent extrait de l'Assemblée Générale du 12 juin 2025.

Fait à Pessac, le 12 juin 2025

Jean-Pierre Siry
Président de la FEP CSO

